

---

# Communiqué



---

**Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail**

**Pour publication immédiate**

2007/06/08

**Pour renseignements :** Mary Tucker  
Responsable des Communications  
Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail  
Téléphone : 506 632-2828 ou 1 800 222-9775

## **La CSSIAT enquête sur un accident mortel à Aroostook**

**Saint John, NB :** La Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail (CSSIAT) mène actuellement une enquête sur un accident du travail, survenu le 6 juin 2007, dans lequel un travailleur de 60 ans a perdu la vie.

Le travailleur, un conducteur d'équipement lourd au service d'Atcon Construction, travaillait sur un chantier de construction routière à Aroostook, au Nouveau-Brunswick. Un morceau de falaise rocheuse s'est affaissé et est tombé sur la cabine de l'excavatrice qu'il conduisait.

Deux agents de la CSSIAT se sont immédiatement rendus sur les lieux, vers 19 heures, le 6 juin. Une enquête déterminera s'il y a eu infraction à la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.

### **Au sujet de la CSSIAT**

La CSSIAT administre une assurance sans égard à la responsabilité contre les accidents du travail et l'incapacité au travail pour les employeurs et leurs employés, financée uniquement à partir du revenu tiré des cotisations des employeurs. Elle est engagée à prévenir les accidents du travail par le biais de l'éducation et de l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.